Corrigé et barème – Du Prince de la Renaissance au roi absolu : Louis XIV, la monarchie absolue

Un règne de 72 ans (1643-1715) : la Fronde et le choix de gouverner seul en 1661 ; la monarchie absolue de droit divin ; Versailles, un palais pour gouverner ; ministres, intendants et armée ; « un roi, une loi, une foi » et la révocation de l'édit de Nantes (1685) ; les guerres et leur prix

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 5e

Exercice 1 – Repères : situer le règne ★★ *(4 pts)*

a) E (1648) → C (1661) → B (1678) → A (1682) → D (1713). (1)

b) Les 72 ans sont la durée de tout le règne, de 1643 à 1715 ; le roi ne gouverne seul qu'à partir de 1661 : son règne personnel dure 54 ans. (1)

c) À la mort de Mazarin (9 mars 1661), le roi décide de gouverner seul, sans Premier ministre (10 mars), et fait arrêter le surintendant Fouquet (5 septembre) : c'est le début du règne personnel. (1)

d) A (1682) : au XVIIe siècle ; D (1713) : au XVIIIe siècle. (1)

Repère — **1661** sépare les années où Mazarin gouverne (avec la régente Anne d'Autriche jusqu'en 1651) du règne personnel.

Exercice 2 – Vocabulaire et acteurs ★★ *(4 pts)*

a) Un régime où le roi détient tous les pouvoirs sans les partager et ne rend de comptes qu'à Dieu ; mais il respecte les lois fondamentales (succession de mâle en mâle, domaine inaliénable) et les privilèges des provinces, des villes et des ordres. (1)

b) Gallicanisme : l'Église de France est autonome face au pape, qui n'a qu'une autorité spirituelle (Quatre articles, 1682) ; jansénisme : courant catholique austère, combattu par le roi (Port-Royal des Champs). (1)

c) Colbert, contrôleur général des finances : manufactures royales, Compagnie des Indes orientales ; Louvois, secrétaire d'État de la Guerre : une armée de plus de 380 000 hommes en 1690 ; Vauban, ingénieur : la « ceinture de fer » de places fortes. (1)

d) Une politique qui fonde la richesse de l'État sur l'or et l'argent : vendre à l'étranger plus qu'on ne lui achète ; manufactures royales (Gobelins, glaces), tarif de douane, compagnies de commerce, marine (deux suffisent). (1)

À retenir — définir, c'est donner le mot, puis un exemple précis du règne.

Exercice 3 – Analyse de document : Bossuet et le droit divin ★★★ *(4 pts)*

a) Bossuet, évêque, précepteur du Dauphin de 1670 à 1680 ; un livre de réflexion politique appuyé sur la Bible ; écrit pour former le Dauphin, le futur roi, il est publié en 1709, après la mort de l'auteur. (1)

b) « Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne » ; « Sans cette autorité absolue, il ne peut ni faire le bien, ni réprimer le mal ». (1)

c) De Dieu : « Dieu établit les rois comme ses ministres » ; désobéir au roi, c'est désobéir à Dieu. (1)

d) Gouverner seul, sans Premier ministre (1661) ; révoquer seul l'édit de Nantes (1685) ; faire appliquer ses ordres par des intendants révocables ; décider seul de la guerre (deux suffisent). (1)

Le point clé — un texte écrit pour l'héritier du trône dit ce que doit être le roi idéal : c'est la **théorie** du pouvoir absolu.

Exercice 4 – Vrai ou faux, à justifier ★★★ *(4 pts)*

a) Faux : il les choisit dans la bourgeoisie ou la noblesse de robe (Colbert, Louvois) ; un Grand a ses terres et ses fidèles et pourrait le menacer, comme pendant la Fronde. (1)

b) Faux : environ 200 000 huguenots s'exilent malgré l'interdiction, avec leurs savoir-faire ; leurs métiers profitent aux Provinces-Unies, à l'Angleterre, au Brandebourg. (1)

c) Vrai : Lille, la Franche-Comté et Strasbourg sont gagnées, mais la guerre, la capitation, le dixième et les famines de 1693-1694 et 1709 ont épuisé le royaume ; le cortège funèbre est hué. (1)

d) Faux : au contraire, la cour les rapproche du roi, qui les surveille et les occupe par l'étiquette et l'attente de ses faveurs. (1)

Attention — une justification sans date, sans nom ou sans exemple précis ne rapporte pas tous les points.

Exercice 5 – Développement construit ★★★ *(4 pts)*

a) Ex. : roi en 1643, Louis XIV gouverne seul de 1661 à sa mort, en 1715 ; il veut un pouvoir sans partage ; on verra comment il le justifie et le met en scène, puis comment il l'exerce. (1)

b) Ex. : droit divin, sacre à Reims, Bossuet ; le soleil et la devise, le portrait de Rigaud ; Versailles (1682), lever, grand couvert, faveurs : une noblesse domestiquée. (1)

c) Ex. : ministres issus de la bourgeoisie (Colbert, Louvois), intendants révocables, ordonnances, armée de plus de 380 000 hommes, forteresses de Vauban ; dragonnades et édit de Fontainebleau (1685). (1)

d) Ex. : le roi respecte les lois fondamentales et les privilèges ; les huguenots et les jansénistes résistent ; impôts et famines le rendent impopulaire. (1)

Méthode — deux parties nettes, et dans chacune au moins deux dates ou deux noms précis.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).